



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent du patrimoine canadien**

---

CHPC



NUMÉRO 152



1<sup>re</sup> SESSION



42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 9 avril 2019**



**Présidente**

**Mme Julie Dabrusin**



## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 9 avril 2019

•(1635)

[Traduction]

**La présidente (Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.)):** Reprenons.

J'ai le plaisir d'accueillir l'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme, qui est accompagné aujourd'hui de Mme Hélène Laurendeau, sous-ministre du Patrimoine canadien, et de M. Andrew Francis, dirigeant principal des finances au ministère.

Le Comité s'intéresse aujourd'hui à l'objet du Budget supplémentaire des dépenses (B), 2018-2019, crédits 1b et 5b sous la rubrique Ministère du Patrimoine canadien, renvoyé au Comité le 28 janvier 2019, et en vertu de l'article 81(5) du Règlement, réputé avoir fait l'objet d'un rapport trois jours avant le dernier jour de la période des subsides se terminant le 26 mars 2019. En conséquence, le Comité se réunit aujourd'hui conformément à l'article 108(2) du Règlement.

[Français]

Monsieur le ministre, vous avez la parole, s'il vous plaît.

**L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant vous.

Tout d'abord, je tiens à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel des Algonquins anishinabe.

Vous l'avez mentionné, je suis accompagné de Mme Laurendeau et de M. Francis.

[Traduction]

Avant d'aborder la question du Budget supplémentaire des dépenses, je tiens à remercier les membres du Comité de leur excellent travail ces derniers mois, notamment sur le projet de loi C-91, sur les langues autochtones; l'examen de la Loi sur le droit d'auteur; et le projet de loi C-369, sur l'établissement d'une journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Ce sont des dossiers très importants pour les Canadiens; votre travail touche leur vie à tous.

[Français]

Merci beaucoup de vos efforts et de la qualité de votre travail.

[Traduction]

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous parler de nos investissements dans les arts et la culture de notre pays. Le budget de cette année remplit une des promesses que nous avons faites aux Canadiens, il y a quatre ans. La promesse de soutenir la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour y accéder. Donc, à Patrimoine canadien,

nous réinvestissons, sans relâche, dans nos créateurs et nos industries culturelles.

Pourquoi faisons-nous cela? Parce que la culture et les arts sont importants pour les Canadiens et les Canadiennes. Nous adorons tous aller au cinéma, fredonner nos chansons préférées ou nous emmitoufler pour lire un bon roman. Si je me fie aux réactions devant une certaine vedette rock canadienne qui s'est présentée récemment devant vous, je crois que vous serez d'accord avec moi pour dire que les concerts auxquels nous avons assisté figurent parmi nos plus beaux souvenirs.

[Français]

Je dis souvent que la culture, c'est amusant, mais que c'est aussi payant. La culture apporte plus de 53 milliards de dollars à l'économie de notre pays. Les secteurs culturels emploient également plus de 650 000 Canadiens et créent encore beaucoup plus d'autres emplois grâce au tourisme. Cela signifie des emplois indirects dans les restaurants, le transport et les travaux de construction. Cela a une incidence immense partout.

[Traduction]

Tout récemment, nous avons réinvesti dans la culture parce que la diversité et l'inclusion sont des valeurs importantes pour les Canadiens. Des valeurs qui font partie intégrante de notre identité. Malheureusement, nous savons que le Canada n'est pas à l'abri du racisme, de la discrimination et de la politique de division. C'est pourquoi nous investissons dans la promotion de la diversité et de l'inclusion, dont nous sommes très fiers.

[Français]

Les investissements du budget de 2019 vont nous permettre de tenir les promesses que nous avons faites aux Canadiens.

Nous allons appuyer notre industrie de la musique par un investissement de 20 millions de dollars sur deux ans, donc 10 millions de dollars par année pour le Fonds de la musique du Canada. Nous allons appuyer nos créateurs, les festivals et les spectacles par un investissement de 16 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds du Canada pour la présentation des arts.

Nous allons également appuyer les célébrations locales, surtout celles des groupes divers comme les festivals de la fierté et les pow-wow. Nous avons prévu 34 millions de dollars sur deux ans pour cela, d'une part, dans le programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine et, d'autre part, dans le Programme des célébrations et commémorations.

Il faut le mentionner, le montant du budget inclut aussi 10 millions de dollars sur deux ans pour souligner la nouvelle Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et pour célébrer la Journée nationale des peuples autochtones.

[Traduction]

Par l'entremise du Programme du multiculturalisme, nous appuyons des projets visant à éliminer la discrimination, le racisme et les préjugés dans les communautés partout au Canada. Dans le budget de 2019, nous proposons de fournir, à compter de cette année, un financement de 45 millions de dollars sur trois ans pour une nouvelle stratégie de lutte contre le racisme. Il s'agit de trouver des façons de lutter contre le racisme dans ses diverses formes, tout en misant sur des projets communautaires. La coordination de ces efforts à l'échelle gouvernementale se fera au moyen d'un secrétariat de lutte contre le racisme.

Au chapitre de la réconciliation, comme vous le savez, notre gouvernement a fait un pas décisif dans la bonne direction en déposant le projet de loi sur les langues autochtones. Merci à tous d'avoir effectué l'étude préliminaire et d'avoir terminé le rapport sur le projet de loi. Votre travail est d'une importance capitale parce que, comme vous le savez, la situation est urgente. Les trois quarts des langues autochtones parlées au Canada sont en danger. C'est pourquoi nous comptons assurer un financement adéquat, stable et durable pour la réappropriation, la revitalisation, la pérennisation et le renforcement des langues autochtones.

• (1640)

Comme vous le savez déjà, nous proposons d'investir des sommes considérables dans notre budget de 2019, notamment plus de 333 millions de dollars sur cinq ans à compter de tout de suite, suivis de plus de 115 millions de dollars par année par la suite.

[Français]

Le projet de loi prévoit des mécanismes qui sont souples et flexibles qui vont nous permettre d'acheminer ces fonds, soit vers les communautés autochtones directement, soit vers les organisations autochtones régionales et nationales, ou vers les gouvernements autochtones autonomes.

Ce sont eux qui travaillent sur le terrain. Ils connaissent beaucoup mieux que moi, beaucoup mieux que nous, les besoins locaux et les priorités locales. Ils sont beaucoup mieux placés que nous pour définir les solutions qui sont efficaces pour eux. Ils vont avoir toute la latitude nécessaire pour répartir les fonds comme il se doit.

Nous comptons poursuivre la collaboration avec vous, madame la présidente, avec les membres du Comité, ainsi qu'avec le Sénat pour faire adopter le projet de loi d'ici l'ajournement de l'été.

[Traduction]

Outre les investissements prévus au budget, nous sommes heureux d'avoir obtenu les ressources additionnelles demandées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Il s'agit d'une augmentation de 9,34 millions de dollars.

Permettez-moi de revenir sur les principaux postes de ce budget. Premièrement, il y a la subvention de 5 millions de dollars pour la Fondation Vancouver afin d'améliorer l'accès au système judiciaire au Canada. En offrant cette subvention, le gouvernement espérait également rendre hommage à Beverley McLachlin, ancienne juge en chef du Canada, pour ses importantes contributions. Les fonds sont allés à des projets qui aident à abolir les obstacles à la justice civile et familiale.

Notre gouvernement se fait un devoir d'assurer aux Canadiens le meilleur accès possible au système judiciaire. Un tel accès témoigne d'une société saine, démocratique et inclusive.

[Français]

En hommage à l'ancien gouverneur général du Canada le très honorable David Johnston, le budget supplémentaire des dépenses (B) prévoit également une subvention. Il s'agit d'un fonds de plus de 2 millions de dollars pour soutenir une formation qui mobilise les Canadiens autour de projets porteurs pour un Canada plus fort.

Troisièmement, le budget supplémentaire des dépenses (B) accorde plus de 1 million de dollars au Fonds pour l'Association canadienne de soccer et à l'appui de la Coupe du monde masculine 2026 de la FIFA. Ceux qui me connaissent savent que je suis très content de cela.

Finalement, je tiens à mentionner un investissement de plus de 500 000 \$ dans une initiative particulièrement importante pour tous les citoyens canadiens, soit de garantir une saine démocratie numérique.

[Traduction]

La santé de notre démocratie repose sur l'accès à des sources de nouvelles et d'information qui soient fiables et diversifiées. Chaque citoyen mérite de pouvoir se forger des opinions éclairées, demander des comptes aux gouvernements et aux personnes et participer au discours public. Face à la prolifération d'information fautive, trompeuse et malfaisante en ligne et dans les médias sociaux, notre gouvernement prend son rôle très au sérieux.

Nous appuyons des projets permettant d'outiller les Canadiens afin qu'ils puissent évaluer l'information en ligne avec un esprit critique. Dans notre budget de 2019, nous souhaitons renforcer ce projet de démocratie numérique. Nous proposons un investissement de plus de 19 millions de dollars sur quatre ans dans la création d'un programme pour mieux comprendre les impacts de la désinformation et cibler des actions pour la contrer. Cet investissement permettra aussi au Canada de diriger une initiative internationale dont le but serait de renforcer la résilience des citoyens face à la désinformation et de promouvoir la diversité des contenus en ligne.

C'est d'ailleurs dans cette optique que nous voulons soutenir les journalistes à la grandeur du Canada. Je l'ai dit plusieurs fois et je tiens à le répéter aujourd'hui: le journalisme professionnel est l'un des piliers de la démocratie.

• (1645)

[Français]

Quand on voit à quelle vitesse nos journaux, nos hebdomadaires, disparaissent, on ne peut pas rester les bras croisés. Là aussi, notre gouvernement joue un rôle majeur, il va continuer de jouer un rôle majeur et nous allons passer à l'action.

Vous le savez, vous l'avez vu dans l'énoncé économique de l'automne 2018: nous avons annoncé notre intention d'instaurer des mesures fiscales ciblées pour appuyer le journalisme canadien, notamment sous la forme de crédits d'impôt et d'incitatifs fiscaux. Je tiens à vous assurer que ces crédits et incitatifs seront accordés dans le plus grand respect des principes absolument incontournables et fondamentaux que sont l'indépendance et la liberté de la presse.

[Traduction]

Madame la présidente, les arts et la culture restent au coeur des priorités de notre gouvernement, et nous continuerons à appuyer nos artistes et créateurs, tout comme nous continuerons à créer des emplois et à protéger notre diversité inclusive.

[Français]

Madame la présidente, chers collègues, merci de votre attention.

Je veux aussi remercier mon secrétaire parlementaire, Andy Fillmore, qui fait un travail absolument extraordinaire. Nous sommes chanceux de l'avoir.

Cela me fera plaisir de répondre à vos questions.

**La présidente:** D'accord.

Nous allons maintenant procéder à la période de questions et réponses.

Monsieur Breton, vous avez la parole pour sept minutes.

**M. Pierre Breton (Shefford, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci, monsieur le ministre d'être avec nous, aujourd'hui.

Bienvenue, madame Laurendeau et monsieur Francis. C'est toujours un plaisir de vous avoir avec nous.

Nous sommes très fiers de voir les investissements en arts et en culture.

Monsieur le ministre, je vais passer immédiatement à ma première question, qui pourrait toucher — je l'espère —, des organisations de chez nous.

Vous avez parlé d'investissement dans des festivals. On le sait, il y a des grands festivals au Québec, comme dans les grandes villes de Montréal et Québec, auxquels le gouvernement participe. Cependant, il me semble comprendre que les nouveaux investissements que vous proposez, dans le budget, pour les festivals, touchent davantage des régions, ainsi que des plus petits festivals qui sont souvent les pierres angulaires des célébrations. Vous avez parlé d'économie, et cela vient rajouter à l'économie régionale.

J'aimerais vous entendre parler davantage de ces investissements dans les festivals, que vous proposez et dont vous avez parlé très brièvement dans votre présentation.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Merci, monsieur Breton, de la question.

Je vous remercie également de l'invitation. J'ai eu beaucoup de plaisir à aller chez vous. Je me rappelle que j'ai joué de la guitare avec les élèves de l'école de Granby et cela a été un beau moment.

**M. Pierre Breton:** C'était un moment mémorable.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** C'était improvisé et mémorable.

Vous avez raison de soulever le fait que nous avons investi de façon importante dans les festivals. En fait, nous avons investi deux montants qu'il faut retenir, en particulier. Dans le cas des grands festivals, il y a un investissement de 16 millions de dollars pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts et, dans le cas des plus petits festivals — certains qui peuvent avoir lieu quelque part dans votre circonscription ou ailleurs, évidemment —, il y a un montant de 14 millions de dollars par l'entremise du volet des Festivals locaux du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.

Il y a aussi 10 millions de dollars de plus dédiés aux célébrations, aux commémorations, comme la fête du Canada ou d'autres types de célébrations. Nous parlons donc ici, essentiellement, de 40 millions de dollars de plus sur deux ans pour ces célébrations.

Ce sont des sommes considérables, il faut le dire. C'est la première fois en une dizaine d'années qu'on augmente ces budgets. C'est parce que c'est par l'entremise de nos festivals que nous allons nous retrouver, que nous allons célébrer des choses importantes. C'est au moyen de nos festivals que nous ajoutons de la vie, de la vitalité, dans nos régions, nos villages, nos villes.

Je sais qu'il y a plusieurs festivals qui se tiennent chez vous, monsieur Breton. Je connais bien votre région. J'espère que les gens viendront nous voir pour discuter d'une possible collaboration.

**M. Pierre Breton:** Merci.

Je pense qu'il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos régions où ces festivals ont lieu. C'était une forte demande de l'industrie. C'est une excellente nouvelle.

Vous avez parlé de journalisme. Dans ma circonscription seulement, il y a cinq médias. C'est incroyable. Il y a un quotidien et quatre journaux communautaires et une radio. Comme vous le disiez, les journalistes font actuellement face à une situation de transformation assez importante.

Vous avez parlé d'investissements. Comment, de façon plus particulière ou plus précise, ces médias qui sont chez nous pourront-ils avoir accès à plus de capitaux pour les aider à passer à travers cette grande transformation?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** En fait, vous faites bien de le soulever.

Vous l'avez dit, nos journaux passent à travers une crise importante. Ils ont perdu la moitié de leurs employés depuis 2010. Nous allons donc nous attaquer au cœur du problème en créant des mesures concrètes pour appuyer les journaux canadiens, les grands comme les petits, mais tout cela en préservant l'indépendance journalistique.

Il y a deux sommes différentes. Il y a d'abord 50 millions de dollars pour les régions. Nous voulons nous assurer que tout le monde a accès à des nouvelles qui sont neutres, impartiales, équilibrées. Nous pensons que les gens, de quelque région que ce soit, ont le droit de savoir ce qui se passe à leur hôtel de ville ou ce que fait leur député provincial ou fédéral.

Il y a donc un programme de 50 millions de dollars, mais il y en a aussi un autre de 600 millions de dollars, ce qui est énorme, en très grande partie constitué de crédits d'impôt. Cela sera géré de façon neutre, c'est-à-dire qu'il y aura un comité, et l'industrie elle-même va déterminer qui en seront les membres. Ce ne sera donc pas le ministre de Patrimoine canadien qui va établir, en fonction de certains critères, l'admissibilité aux crédits d'impôt qui seront versés aux journaux en question.

• (1650)

**M. Pierre Breton:** Si j'ai bien compris, les crédits d'impôt seront surtout versés aux créateurs de nouvelles?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Il faut qu'il s'agisse de nouvelles.

**M. Pierre Breton:** Il faut que ce soit de la nouvelle.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Cela ne doit pas être un texte d'opinion.

**M. Pierre Breton:** Cela ne doit pas être de l'opération.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** C'est-à-dire que cela ne touche pas les textes d'opinion, par exemple, lorsque quelqu'un décide d'écrire et de donner son point de vue sur n'importe quoi.

**M. Pierre Breton:** Il doit s'agir d'une nouvelle.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** On parle d'une nouvelle qui est neutre, qui est professionnelle. Nous sommes très chanceux d'ailleurs, au Canada, d'avoir un journalisme aussi professionnel qui est envié partout dans le monde. C'est ce type de journalisme que nous voulons protéger.

**M. Pierre Breton:** Il me reste une minute et demie.

La musique m'interpelle beaucoup. Vous en avez parlé en disant que nous allons appuyer davantage l'industrie de la musique par un investissement de 20 millions de dollars sur deux ans. Il y a peut-être d'autres éléments dans votre présentation qui touchent les éléments musicaux, notamment en ce qui concerne le Fonds de la musique du Canada.

Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur les nouveaux investissements qui ont trait à la musique, monsieur le ministre, s'il vous plaît?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Absolument. La musique, c'est quelque chose qui nous tient tous à coeur.

Il fallait faire deux choses. D'abord, s'assurer d'avoir un plus grand financement. Il faut le dire, le Fonds de la musique du Canada n'a pas été augmenté. Non seulement il n'a pas été augmenté, mais il a été réduit au fil des années. Il fallait y réinvestir de façon importante. Nous avons donc investi 20 millions de dollars sur deux ans, 10 millions de dollars par année.

C'est exactement la demande de l'ADISQ, qui salué notre investissement supplémentaire. Il fallait donc investir ces 20 millions de dollars, mais aussi nous assurer de moderniser le Fonds de la musique du Canada. C'est ce que nous allons faire en parallèle.

**M. Pierre Breton:** Je vous remercie.

**La présidente:** C'est vraiment tout le temps dont vous disposez.

**M. Pierre Breton:** C'est terminé.

Merci beaucoup.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**La présidente:** Monsieur Shields, c'est à vous; vous avez sept minutes.

**M. Martin Shields (Bow River, PCC):** Merci, madame la présidente.

Tout d'abord, monsieur le ministre, je tiens à remercier vos employés. J'aimerais remercier Mme Laurendeau pour sa contribution au travail du Comité dans le cadre de notre récente étude. Elle est restée plusieurs heures et son témoignage s'est avéré fort intéressant. Elle était vraiment excellente, c'est pourquoi je tiens à remercier vos employés d'être venus.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Merci.

**M. Martin Shields:** J'aimerais parler des mesures visant l'impôt sur le revenu des sociétés dont il a été question il y a quelques instants. J'aimerais citer l'Association des journaux régionaux du Québec, qui a dit:

Certains de nos membres n'ont pas les moyens d'avoir plus d'un journaliste à leur effectif, et souvent, le directeur rédige également des articles.

Ça ne marchera pas.

Je ne compte aucun journal quotidien dans ma circonscription, que des publications hebdomadaires. Il y a le *Taber Times*, le *Vauxhall Advance*, le *Rocky View Weekly*, le *Chestermere Anchor*, le *Bassano Times*, le *Strathmore Times* et le *Brooks Bulletin*.

Dans la majorité de ces organisations — et il y en a d'autres —, le propriétaire est aussi le directeur de la rédaction. Il a un appareil photo et un reporter qui travaille pour lui. Malgré tout, ces journaux forment l'épine dorsale de nos collectivités. Ils couvrent la mairie, les affaires municipales, les activités de l'équipe de hockey, et ils contribuent au développement communautaire.

Ces organisations jouent un rôle essentiel, mais vous exigez qu'elles emploient « au moins deux journalistes qui n'ont aucun lien

de dépendance avec l'organisation pour produire son contenu »... Le propriétaire remplit souvent les fonctions de directeur. Ce n'est pas seulement le propriétaire, mais le photographe et le rédacteur. La quasi-totalité des organisations qu'on pourrait nommer n'ont qu'un seul reporter, peut-être deux, mais souvent, c'est aussi le photographe.

Par conséquent, aucune des publications hebdomadaires dans ma circonscription ne bénéficiera de la mesure, car elles ne répondent pas à vos critères. Ces journaux, ces publications hebdomadaires, sont l'épine dorsale de toutes les collectivités dans ma circonscription.

J'étais abonné au *Calgary Herald* il y a quelques années, mais plus maintenant, car il ne couvre pas les localités de ma circonscription. Je suis loin d'être le seul. Ces hebdomadaires sont absolument essentiels, et souvent, leur propriétaire joue également le rôle de directeur, de photographe et de reporter.

L'un des propriétaires-directeurs à qui j'ai parlé m'a dit: « Vous voulez sauver la presse écrite. Il fut un temps où le gouvernement fédéral passait des annonces dans les journaux, mais plus maintenant. Tout se fait sur les médias sociaux. Le gouvernement fédéral pourrait recommencer à faire de la publicité dans la presse écrite. Vous avez privé les publications hebdomadaires de leurs recettes publicitaires. » Il a dit: « Cette source de recettes ferait une différence. »

D'un côté, vous voulez stimuler la presse écrite, les grandes chaînes de journaux, qui sont peut-être en déclin, mais vous affirmez qu'il faut les aider. De l'autre côté, cependant, vous retirez l'aide offerte aux hebdomadaires qui forment l'épine dorsale de nos collectivités.

Vous dites que l'organisation doit avoir deux reporters distincts. Pas une seule des publications hebdomadaires dont j'ai parlé, même pas le *Brooks Bulletin*, ne sera admissible à cause de ce critère-là. Elles appartiennent au directeur de la rédaction. Les directeurs sont aussi les propriétaires de ces publications hebdomadaires. On ne peut pas les délier; ils font partie intégrante de leur organisation.

C'est ce qu'on me demande quand je rencontre les dirigeants des hebdomadaires dans ma circonscription. Ils me disent: « Le gouvernement fédéral devrait recommencer à passer des annonces dans les journaux comme il le faisait auparavant. On va soutenir les grands quotidiens, mais on a retiré toutes les publicités et tout le soutien qu'on accordait aux hebdomadaires. » C'est difficile.

• (1655)

**L'hon. Pablo Rodriguez:** J'ai l'impression qu'il y a plusieurs questions dans tout ça.

**M. Martin Shields:** C'est un énorme problème pour les hebdomadaires.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** D'accord, monsieur Shields, mais sauf votre respect, le passage des médias traditionnels aux médias sociaux a commencé sous le précédent gouvernement.

**M. Martin Shields:** J'ai compris, mais vous comptez apporter un soutien de 600 millions de dollars à la presse écrite.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** C'est vrai que ça a commencé sous le précédent gouvernement. En fait, c'est un phénomène mondial. Quelles sont vos options, dans les circonstances? Faut-il se croiser les bras et ne rien faire, ou plutôt intervenir? Pour notre part, nous avons décidé d'intervenir.

Pour les hebdomadaires, c'est un programme différent. C'est le Fonds pour les périodiques, qui existe déjà. Nous y consacrons présentement 75 millions de dollars par année. Il existe déjà et il est destiné aux publications hebdomadaires. C'est le programme pour elles.

**M. Martin Shields:** Pourtant, en imposant ce seul critère, vous écarterez les hebdomadaires, qui seront inadmissibles aux 600 millions de dollars.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Le fait est que nous n'écartons personne. Nous cherchons à...

**M. Martin Shields:** C'est ce que ça dit.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** ... régler un problème qui existe déjà.

**M. Martin Shields:** Toute organisation qui ne répond pas à ce critère est écartée...

**La présidente:** Une seule personne à la fois, je vous prie.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** J'essaye de comprendre, monsieur Shields. Sans vouloir vous offenser, il semble que votre parti soit contre la mesure.

**M. Martin Shields:** Pour ma part, je m'y oppose, au nom des hebdomadaires de ma circonscription.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Pourtant, vous semblez dire qu'ils devraient bénéficier de ces fonds.

**M. Martin Shields:** Vous affirmez appuyer les grands quotidiens, mais vous n'offrez aucun soutien aux hebdomadaires.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Non, comme je vous le disais, nous appuyons les hebdomadaires avec le Fonds pour les périodiques de 75 millions de dollars.

**M. Martin Shields:** Le nouveau financement de 600 millions de dollars que vous offrez ne leur est pas destiné, cependant.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Pas nécessairement. Tout dépend. Certaines publications hebdomadaires pourraient être admissibles.

**M. Martin Shields:** Non, elles seront toutes exclues. Aucune d'entre elles ne répondra à ce critère, et donc aucune d'entre elles ne sera admissible.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Il reste toutefois le Fonds pour les périodiques de 75 millions de dollars, qui a d'ailleurs toujours existé. Les hebdomadaires ont le droit de...

**M. Martin Shields:** D'accord, mais vous proposez un nouveau programme de 600 millions de dollars. En adoptant ce seul critère d'une ligne, vous écarterez tous les hebdomadaires.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Non.

**M. Martin Shields:** Dans ma circonscription, oui.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Le programme n'est pas conçu pour les hebdomadaires. Il est destiné aux autres types de publications. Pour les publications hebdomadaires, il y a le Fonds du Canada pour les périodiques.

**M. Martin Shields:** Seriez-vous disposé à changer le critère en question?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Il reviendrait au panel de faire cette détermination. Ce n'est pas à moi de lui dire quoi faire.

**M. Martin Shields:** Peut-être pas, mais vous avez déjà fixé le critère. Tout ce que je vous demande, c'est de le changer.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Les critères qui sont là et qui provoquent une discussion... Ils permettent de lancer un dialogue.

Parfois, certaines choses sont remaniées. Cela dit, il demeure que je ne vais pas nommer le panel ni lui dire quoi faire.

**M. Martin Shields:** Ça, j'ai compris. Il y a le critère d'une ligne, et aussi la disparition des publicités dans les journaux. Le critère que vous avez fixé complique vraiment les choses, sans parler du fait que le gouvernement fédéral ne passe plus d'annonces dans les journaux. Ces publications hebdomadaires forment l'épine dorsale de toutes mes collectivités — toutes. Nous n'avons pas de quotidien.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Je vous invite à leur conseiller le Fonds pour les périodiques, qu'ils connaissent sûrement déjà.

**M. Martin Shields:** D'accord.

Merci.

[Français]

**La présidente:** Nous allons passer à M. Nantel pour sept minutes.

**Monsieur Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD):** Merci, madame la présidente.

Merci, madame Laurendeau et messieurs Francis et Rodriguez d'être présents.

Comme vous le savez, — et je pense que tout le monde au Comité le reconnaîtra — c'est un sujet qui est absolument vital pour notre distinction culturelle et pour la diversité culturelle mondiale, qu'un territoire comme le Canada, mais particulièrement le Québec, qui est si productif en contenu télévisuel, demeure florissant et qu'il soit promis à un grand avenir de rayonnement aussi à l'échelle internationale.

J'aimerais d'abord vous dire que, comme je n'ai que sept minutes et que j'ai déjà perdu 30 secondes en me présentant, je vous poserai des questions les plus courtes possible et je souhaiterais que vous donniez des réponses les plus courtes possible.

Dans votre entourage, avez-vous la chance d'avoir près de vous des enfants de 10 à 12 ans au plus, et êtes-vous en mesure de constater à quel point ils ne sont plus exposés à la culture du Québec?

• (1700)

[Traduction]

**La présidente:** Je vous demanderais de bien vouloir préciser à quelle question complémentaire vous répondez.

[Français]

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Oui, il y a plein d'enfants autour de moi.

Ne sont-ils plus exposés à la culture du Québec? Non, ils le sont encore.

Est-ce que je souhaiterais qu'ils le soient encore plus? Oui.

**M. Pierre Nantel:** C'est cela, parce que, actuellement, la vérité est que des statistiques récentes démontrent que 42 % des enfants de 0 à 4 ans ont leurs propres appareils, iPads ou tablettes, pour consulter la programmation qu'ils veulent. Si les adultes sont heureux de dire que les radiodiffuseurs et les télédiffuseurs ne leur imposent plus le contenu qu'ils écoutent, il faut reconnaître que de savoir qu'un enfant de 5 ans a écouté 50 fois le même épisode de *PAW Patrol* en anglais est un problème.

À ce sujet, le milieu culturel vous a demandé à maintes reprises — encore récemment au milieu de l'hiver, à la Conférence extraordinaire de Montréal sur l'avenir de la diffusion, de la distribution, de la création et de la production francophone à l'ère numérique, ou CEMAD — d'établir des mesures intérimaires d'urgence, des choses que le gouvernement peut faire.

Je suis sorti de mes gonds complètement lorsque j'ai rapporté ces faits. On m'a répondu que déroule toujours la même cassette. Ce n'est pas du tout la même cassette, parce que c'était des informations très pertinentes. La crème de l'industrie, des intervenants, était présente et elle vous demandait d'intervenir. On m'a répondu que je demandais encore la même affaire. On m'a dit que c'était encore la même cassette.

Qu'attendez-vous pour intervenir et faire ce qui doit être fait, c'est-à-dire instaurer des mesures intérimaires d'urgence? Si on attend le rapport de la commission Yale, même si c'est un rapport provisoire, il n'arrivera qu'en juin.

**La présidente:** Monsieur Nantel, je vais vous demander de préciser à quoi vous faites allusion.

**M. Pierre Nantel:** Merci, madame la présidente.

Je parle précisément de la page 2-62 où, pour le crédit 5(b), on indique rajustement de 9 millions de dollars, et ce, parce que le gouvernement ne fait rien et que, par conséquent, il est obligé de recourir à des fonds publics, soit le budget du Fonds des médias du Canada. C'est tout à fait relié. On dépense l'argent des Canadiens alors que le Fonds des médias du Canada s'assèche, parce qu'il y a de moins en moins de gens abonnés au câble.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Oui, par contre, monsieur Nantel, vous savez que le gouvernement s'est engagé à compenser la baisse de revenus. Nous le faisons avec les propres fonds du gouvernement.

**M. Pierre Nantel:** C'est exact.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Le Fonds des médias du Canada est très important pour nous, en tant que gouvernement, tout comme il l'est pour vous. Nous partageons le même point de vue là-dessus.

Pour ce qui est de la question de fond, le mois de juin est dans deux mois. Nous avons accordé beaucoup d'importance aux travaux de ce comité et nous attendons de voir le rapport. D'ailleurs, il y a une question très précise que nous avons posée au comité, à savoir de quelle façon on peut nous assurer que les entreprises en ligne — canadiennes et non canadiennes — soutiennent la création, la production et la distribution de contenu canadien. Pour nous, c'est incontournable, fondamental. J'ai toujours dit que ceux qui veulent participer au système doivent contribuer au système. Il faut maintenant déterminer de quelle façon.

C'est ce que nous allons faire ensemble.

**M. Pierre Nantel:** Voilà. C'est précisément la question. S'il faut attendre jusqu'en juin pour disposer de ces recommandations, nous serons alors en mode électoral. Vous engagez-vous à appliquer des recommandations intérimaires qui seraient soumises par le comité d'experts?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Nous verrons. Ce à quoi je m'engage, c'est de faire en sorte que tous ceux qui participent au système y contribuent. Il n'y a pas de passe-droit à cet égard.

**M. Pierre Nantel:** Quoi qu'il en soit, nous sommes d'accord pour dire que, dès l'élection des libéraux, Mme Joly, votre prédécesseure, a dit que la situation n'avait aucun sens, que l'écosystème ne fonctionnait plus et qu'il fallait corriger tout cela. Or quatre ans plus tard, aucun changement n'a été fait et la sécurité en matière de

contenu culturel n'a aucunement été améliorée pour le Québec, qui s'est pourtant tellement investi pour que sa société soit représentée sur les écrans de toutes les plateformes. Aujourd'hui, on se retrouve face à une série de plateformes non réglementées. C'est très préoccupant.

Rappelez-vous à quel point la France a fait preuve de courage en militant auprès de l'Union européenne pour obtenir — et ce n'est pas rien — que ces sociétés paient leurs impôts. Évidemment, nous aimerions bien que ces grandes compagnies américaines paient leurs impôts de société, perçoivent des taxes sur les transactions, notamment la TPS, et qu'elles garantissent 30 % de contenu local. Voilà des gens qui se tiennent debout. Pourquoi attend-on aussi longtemps? Pourquoi a-t-on perdu quatre ans? Je veux bien croire que vous attendez les recommandations intérimaires, mais dites-moi au moins que vous allez les appliquer. Vous avez dit aux intervenants du milieu de vous faire confiance, sinon les conservateurs vont revenir et ils se retrouveront bien mal pris.

Je demande à la présidente d'accepter que je lise la motion que j'ai présentée la dernière fois et sur laquelle nous n'avons pas voté. Elle dit ce qui suit:

Que le Comité s'intéresse à nos industries culturelles, et aux défis posés par la numérisation de l'économie, et entreprenne une étude des mesures intérimaires qui pourraient être adoptées à court terme pour soutenir le système culturel et médiatique canadien; que le Comité présente des recommandations; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre avant le 1<sup>er</sup> juin 2019.

Je demande le vote sur cette proposition dont je vous ai parlé et que vous avez tous reçue. Merci.

● (1705)

**La présidente:** Monsieur Boissonnault, vous avez la parole.

**M. Randy Boissonnault (Edmonton-Centre, Lib.):** Je pense que ce n'est pas le moment faire cela et qu'on peut d'office dire non à cette proposition. J'invoque le Règlement pour rappeler un point important, à savoir que nous avons investi 100 millions de dollars dans le Fonds des médias du Canada. Il n'est donc pas du tout exact de dire que nous n'avons rien fait.

**M. Pierre Nantel:** Je ne suis pas sûr qu'il soit acceptable que vous me répondiez. Nous sommes censés voter, mais vous refusez de le faire. Je tiens à préciser, concernant les 100 millions de dollars de fonds publics, que ce sont les fournisseurs d'accès Internet qui devraient les verser. Il ne devrait pas s'agir de l'argent des contribuables. Il y avait un système qui fonctionnait, mais personne n'a eu le courage de le défendre, ce qui va mettre en péril la culture québécoise sur les écrans de l'avenir.

**La présidente:** Y avait-il là-dedans une question pour le ministre?

**M. Pierre Nantel:** Non, j'ai demandé que nous votions sur la motion que j'ai dûment déposée au cours des dernières semaines.

[Traduction]

**La présidente:** Nous allons maintenant passer au vote, mais pour cela, il faut d'abord que le texte de la motion soit distribué. Nous aimerions qu'il soit distribué tout de suite.

En attendant que tout le monde reçoive sa copie, j'invite quiconque souhaite le faire à débattre du point à l'étude. Je ne suis pas certaine qu'il y ait des preneurs; j'ai déjà accordé la parole à M. Nantel.

[Français]

**M. Pierre Nantel:** Voulez-vous que je la relise?

**La présidente:** L'avez-vous devant vous? Je ne l'ai pas.

**M. Pierre Nantel:** Oui, je l'ai.

**La présidente:** D'accord.

**M. Pierre Nantel:** Il est proposé: « Que le comité s'intéresse à...

**M. Randy Boissonnault:** J'invoque le Règlement, madame la présidente.

**La présidente:** Maintenant qu'il a commencé à la lire, il faut qu'il finisse.

**M. Pierre Nantel:** Il est proposé:

Que le Comité s'intéresse à nos industries culturelles, et aux défis posés par la numérisation de l'économie, et entreprenne une étude des mesures intérimaires qui pourraient être adoptées à court terme pour soutenir le système culturel et médiatique canadien; que le Comité présente des recommandations; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre avant le 1<sup>er</sup> juin 2019.

**La présidente:** D'accord.

Monsieur Boissonnault, vous avez la parole.

**M. Randy Boissonnault:** Il est dans nos pratiques de traiter de ces questions quand nous discutons des travaux du Comité. Je trouve que c'est complètement hors du commun, et nous allons voter carrément voter contre cette proposition.

**La présidente:** Monsieur Nantel, vous avez la parole.

**M. Pierre Nantel:** J'ai été très collaboratif dans les dernières semaines. Je rappelle à tous que cette motion est soutenue par tous les membres de la Coalition pour la culture et les médias. Tous ces gens comprennent très bien qu'un député tienne à défendre à ce point la culture québécoise. Honnêtement, je suis le seul à le faire depuis sept ans. Tous les membres de cette coalition nous ont demandé d'étudier cette motion, parce qu'il faut informer le ministère des meilleures pratiques qui sont appliquées ailleurs sur la planète.

L'industrie culturelle en général fait face aux défis que pose le numérique, mais jamais autant que celle du Québec. Le Québec a le record d'écoute de ses propres productions. Il est donc sujet à une grave allergie, si le système en place est troublé par l'arrivée de nouveaux acteurs Internet.

Merci.

• (1710)

[Traduction]

**La présidente:** J'aimerais signaler une question d'ordre technique. Il se peut que le libellé de la motion qui vous a été distribué ne soit pas le bon; j'ai demandé qu'on se penche sur la question.

Monsieur Blaney, vous avez la parole.

[Français]

**L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC):** Madame la présidente, nous sommes prêts à voter et demandons un vote par appel nominal.

[Traduction]

**La présidente:** Bon. J'aimerais savoir si quelqu'un d'autre souhaite intervenir dans le débat.

Comme il n'y a personne, nous pouvons continuer.

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4. [Voir le Procès-verbal])

**La présidente:** Continuons.

Monsieur Hogg, vous avez la parole.

**M. Gordie Hogg (Surrey-Sud—White Rock, Lib.):** Merci.

Il a été question de journaux et de crédits d'impôt il y a quelques instants. Vous avez aussi parlé du panel. Où en sommes-nous là-dessus? Quand est-ce que le panel sera constitué pour étudier la question de l'aide apportée aux publications hebdomadaires?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Ils ont commencé leur travail. Je leur ai demandé de terminer le plus rapidement possible, mais encore une fois, je n'ai rien à voir là-dedans et c'est très bien comme ça.

**M. Gordie Hogg:** D'accord.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Ce sont des professionnels du milieu qui feront les recommandations.

**M. Gordie Hogg:** Beaucoup de témoins sont venus témoigner au sujet de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et de la Journée nationale des peuples autochtones. Ils se souciaient notamment du financement qui serait accordé à ces initiatives.

Êtes-vous en mesure de me dire si on a donné suite à ces questions? Sauf erreur, je pense qu'on avait dit qu'on y donnerait suite. Pourriez-vous s'il vous plaît nous dire où nous en sommes rendus?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Absolument, et merci pour la question, monsieur Hogg.

Le budget qui a été présenté il y a quelques semaines consacre 10 millions de dollars sur deux ans à ces initiatives. C'est d'une importance capitale. Cela ne veut pas dire pour autant que nous y participerons. Normalement nous le ferions, mais en l'occurrence, nous comptons mettre l'argent à la disposition de ceux et celles qui souhaitent célébrer les réalisations, l'histoire ou d'autres aspects de la culture autochtone d'un bout à l'autre du pays le 21 juin — l'argent sera disponible — ainsi que le 30 septembre, qui sera davantage une journée de réflexion sur le passé et les pensionnats autochtones qui nous permettra d'éviter que le passé ne se répète.

**M. Gordie Hogg:** Merci.

Je déclare d'entrée de jeu que la question de la lutte contre le racisme, de la diversité et du multiculturalisme m'intéresse passablement. J'ai fait mon doctorat dans le domaine, j'ai donc malheureusement un certain parti pris, ainsi que des idées, sur la chose. Voici ce que j'aurais à dire. Lorsqu'on parle de multiculturalisme et de diversité dans le contexte de l'identité canadienne, je pense qu'on s'y prend plutôt mal, parce que le multiculturalisme s'intéresse davantage aux différences qu'aux similitudes.

Quand j'ai dit avoir un parti pris, c'est parce que j'estime que les gens devraient plutôt parler du fait que, où qu'on aille dans le monde, on a tous plus ou moins les mêmes préoccupations. Les gens ont à coeur leur famille et leur collectivité, et ils veulent améliorer leur sort, que ce soit sur le plan économique, social ou spirituel. Je trouve ça fantastique qu'au Canada, nous puissions célébrer nos points communs tout en cultivant ses propres traditions et croyances et en exerçant sa propre religion.

Pourriez-vous me parler un peu des stratégies que vous envisagez dans les domaines du multiculturalisme et de la diversité, notamment en ce qui a trait à la lutte contre le racisme et la radicalisation? Avez-vous des stratégies en la matière?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Oui, merci beaucoup d'avoir posé la question. C'est une priorité, pas juste pour moi, mais pour tous mes collègues, pour l'ensemble du gouvernement et pour les employés de mon ministère. Si vous me le permettez, j'aimerais parler un peu plus longuement de la lutte contre le racisme.

Comme vous le savez sans doute, il existait auparavant une stratégie de lutte contre le racisme, mais le précédent gouvernement s'en est débarrassé. Nous avons décidé qu'elle méritait d'être rétablie. Pourquoi? Parce que nous constatons une recrudescence du racisme et de la discrimination. Les médias sociaux véhiculent beaucoup d'idées fâcheuses. Il faut que ça cesse. Il faut lutter contre le racisme, mais on ne peut y arriver simplement en claquant des doigts. Il faut travailler à court terme, à moyen terme et à long terme, mais il faut commencer quelque part, et c'est ce que nous faisons.

Au cours des derniers mois, nous avons tenu 22 audiences sur la question de l'élaboration d'une stratégie partout au Canada. J'ai participé à la plupart d'entre elles. Mes secrétaires parlementaires étaient présents, ainsi que de nombreux députés et ministres. En tout et pour tout, il y a eu 600 participants issus de 400 groupes différents. Nous sommes passés dans votre province à quelques reprises.

Ces consultations nous ont amenés à dresser cette stratégie nationale de lutte contre le racisme, pour laquelle nous avons réussi à obtenir 45 millions de dollars dans le budget, ou 15 millions de dollars par année sur trois ans. Je serai ainsi en mesure... Je ne suis pas vraiment encore en mesure de vous révéler les détails de la stratégie, mais je peux vous dire que la lutte contre le racisme dans ses diverses formes, la lutte contre le racisme systémique, entend nécessairement des mesures sur plusieurs fronts; c'est justement ce que prévoit la stratégie.

Elle prévoit également — et je peux en parler, car il en est question dans le budget — la création d'un secrétariat au sein du ministère du Patrimoine qui coordonnera les initiatives à l'échelle du gouvernement. Plus que « coordonner », le mot que j'utilise toujours et que je préfère est « leadership ». Nous voulons avant tout être proactifs. Nous voulons faire preuve de leadership, veiller à la conformité au sein des divers ministères et nous assurer que les choses bougent, parce que c'est quelque chose d'important à faire pour notre pays, pour nos enfants et pour nos petits-enfants.

Je suis très fier du travail que nous avons accompli jusqu'à présent, et j'ai hâte de pouvoir annoncer la stratégie nationale de lutte contre le racisme.

• (1715)

**M. Gordie Hogg:** Merci pour votre réponse. Ce qui me dérange, entre autres, c'est de voir que, lorsqu'on commet un acte radical ou un attentat terroriste, la foi ou la tradition de l'auteur se retrouve souvent au coeur de la question. Je pense que c'est à éviter, parce que la radicalisation peut arriver dans n'importe quelle culture, quels que soient ses antécédents ou son histoire. Je pense que de telles réactions sont à éviter et qu'il faut trouver des moyens de... C'est pour ça que je pense qu'il faudrait plutôt parler de similitudes, parce que ça peut arriver dans toutes les cultures.

J'aimerais maintenant céder le temps qu'il me reste à M. Boissonnault.

**La présidente:** Vous avez une heure et... Désolée. Vous avez une minute et 15 secondes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Randy Boissonnault:** J'aimerais bien avoir une heure et 15 minutes.

[Français]

Monsieur le ministre, j'ai deux questions rapides.

[Traduction]

Premièrement, j'adore la diversité, quelle que soit sa forme. À quel point est-elle importante pour vous, et quels engagements votre ministère a-t-il pris pour faire en sorte qu'il existe un financement équitable des organismes artistiques dans l'ensemble du Canada?

Deuxièmement, à quel point est-il important que la communauté LGBTQ2 ait accès aux fonds disponibles pour célébrer la journée de la fierté ou d'autres événements? Envisagez-vous une augmentation dans les mois et les années à venir?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Elle est extrêmement importante, et c'est extrêmement important, respectivement.

**M. Randy Boissonnault:** Chapeau.

[Français]

Merci.

[Traduction]

**L'hon. Pablo Rodriguez:** C'était assez bref?

**La présidente:** Il vous reste 50 secondes.

[Français]

**M. Randy Boissonnault:** Pourquoi cela reflète-t-il nos valeurs fondamentales que la communauté LGBTQ ait accès au financement de Patrimoine canadien?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** C'est fondamental, parce que cela fait partie du tissu social et de qui nous sommes. Nous reconnaissons que ces différences font notre force. Nous devons faire tout cela dans le respect des différences, dans l'inclusion et dans la volonté et la beauté de travailler ensemble. Comme je l'ai dit tantôt, le dernier budget prévoit beaucoup plus d'argent pour les grands et petits festivals. Ce sont des façons de célébrer un paquet de choses, notamment les différences et l'inclusion.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous passons à M. Blaney pour cinq minutes.

**L'hon. Steven Blaney:** Merci, madame la présidente.

Bienvenue, monsieur le ministre.

Bien sûr, nous sommes ouverts à ce qu'on accorde des montants additionnels pour les festivals. Vous nous avez parlé du budget. On parle tout de même d'un déficit de dizaines de milliards de dollars, ce qui sera un fardeau pour les générations futures.

Vous avez un plus gros problème que cela, monsieur le ministre. Votre premier ministre a enfreint la loi en matière d'éthique. Il est pris dans un scandale d'ingérence politique sans commune mesure. Je veux revenir également sur le scandale de l'affaire Norman. Le chantier Davie...

[Traduction]

**M. Randy Boissonnault:** J'invoque le Règlement. Vous êtes hors sujet, monsieur Blaney.

[Français]

Madame la présidente, cela ne concerne pas le sujet à l'étude.

• (1720)

**La présidente:** Je suis d'accord.

**L'hon. Steven Blaney:** Madame la présidente, j'espère que vous n'allez pas déduire le temps de cette intervention de mon temps de parole.

**La présidente:** C'est bien.

**L'hon. Steven Blaney:** Madame la présidente, j'aimerais que M. Boissonnault me laisse en venir à mon propos.

Présentement, le gouvernement est dans de sales draps; c'est la réalité. La semaine dernière, le premier ministre a envoyé une lettre d'intimidation au chef de l'opposition officielle...

**M. Pierre Breton:** J'invoque le Règlement. Il est encore hors sujet.

**La présidente:** Monsieur Blaney, j'aimerais que vous vous en teniez au sujet de notre étude aujourd'hui.

**L'hon. Steven Blaney:** Madame la présidente, si je n'étais pas constamment interrompu, je pourrais arriver au point que je veux soulever.

**La présidente:** Nous arrêtons le chronomètre chaque fois.

**L'hon. Steven Blaney:** Qu'est-ce que le gouvernement essaie de cacher? Alors que le gouvernement est empêtré dans les scandales, dans les menaces d'intimidation envers notre chef, une ministre...

**M. Randy Boissonnault:** Madame la présidente, vous avez pris une décision.

Monsieur Blaney, c'est assez clair. Cela fait trois fois que vous êtes hors sujet.

**La présidente:** Nous avons encore arrêté le chronomètre. Je vous prie de parler vraiment de

[Traduction]

Patrimoine canadien et du Multiculturalisme, le Budget supplémentaire des dépenses (B) et le budget.

[Français]

**L'hon. Steven Blaney:** J'y arrive.

**La présidente:** Il faudrait y arriver plus vite.

**L'hon. Steven Blaney:** Si vous me le permettez, je vais m'exprimer. C'est mon droit et c'est mon temps de parole.

Ma question est la suivante: qu'est-ce que le gouvernement cherche à cacher? Il nous a parlé de l'importance de la transparence. Dans le budget, il prévoit un montant de 600 millions de dollars pour les médias, dans une année électorale. Je m'excuse, monsieur Boissonnault, mais la discussion que nous avons est tout à fait pertinente.

Mon collègue M. Shields a dit que les médias dans nos régions n'allaient pas voir la couleur de c'est argent. Les médias francophones...

**M. Randy Boissonnault:** Je trouve que c'est encore hors sujet.

**L'hon. Steven Blaney:** Le président de l'Association de la presse francophone, M. Sonier, a dit que le crédit d'impôt sur la masse salariale ne va même pas profiter aux entreprises de ma circonscription.

Monsieur Boissonnault, il y a des médias régionaux dans ma circonscription, et je veux qu'ils bénéficient des mesures que le gouvernement met en place. Le gouvernement prétend vouloir aider les médias, mais l'objectif n'est pas atteint. Pourtant, cela se passe pendant une année électorale, au moment où le gouvernement est empêtré dans des scandales.

Monsieur le ministre, est-ce une tentative maladroite pour vous sortir d'un cycle de nouvelles négatives?

Est-ce que je peux poser cette question, madame la présidente?

**La présidente:** Vous l'avez bien posée.

**L'hon. Steven Blaney:** Merci beaucoup.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur Blaney, je pense que le rôle des médias est fondamental. Les médias ont joué un rôle très important, lorsqu'ils ont parlé des mesures prises par votre gouvernement, à l'époque. Je parle des compressions budgétaires à Radio-Canada, de l'abolition des programmes PromArt et Routes commerciales, des compressions dans le milieu des arts et de la musique. Les médias ont mis en lumière le fait que...

**L'hon. Steven Blaney:** Monsieur Rodriguez, les journalistes...

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Je ne peux pas répondre, là.

**La présidente:** Monsieur Blaney, je dois laisser M. Rodriguez répondre.

**L'hon. Steven Blaney:** Répondez brièvement, monsieur le ministre, car j'ai une autre question à vous poser.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Bien sûr. Je suis toujours bref, monsieur Blaney.

**L'hon. Steven Blaney:** Bien sûr, monsieur le ministre.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** J'ai toujours hâte d'entendre votre question.

Lorsque les médias ont mis en lumière l'ensemble de vos compressions...

**L'hon. Steven Blaney:** Monsieur le ministre, je profite du fait que vous êtes devant moi pour vous demander combien votre gouvernement a investi dans Facebook. Les contribuables ont le droit de savoir combien le gouvernement canadien a investi dans Facebook au cours de la dernière année.

**La présidente:** Je le fais très rarement, mais, monsieur Blaney...

**L'hon. Steven Blaney:** Puis-je le savoir, madame la présidente? Nous parlons de budget. Je veux savoir combien le gouvernement canadien a investi dans Facebook au cours de la dernière année. C'est de l'argent qui ne va pas à nos médias régionaux. Pourrais-je avoir cette réponse, s'il vous plaît?

**La présidente:** Le principal problème, c'est que vous parlez en même temps que le ministre. Cela nuit à l'interprétation et nous empêche d'entendre la réponse. Il faut qu'une seule personne parle à la fois. Je n'ai pas entendu la réponse, et c'est un peu compliqué pour moi. J'ai entendu l'autre question, mais il faut attendre la réponse. Ensuite, on pourra continuer.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Vous avez raison, madame la présidente: les questions sont incompréhensibles.

Monsieur Blaney, je dois rejeter votre prémisse. Vous dites que nous n'appuyons pas les médias régionaux. Pourtant, les médias régionaux de votre circonscription et d'ailleurs vont pouvoir bénéficier des différents programmes que nous offrons, dont celui de 50 millions de dollars et un autre 600 millions de dollars en crédits d'impôt, sans oublier le Fonds du Canada pour les périodiques. Je suis certain que des médias dans votre région en bénéficient et j'espère qu'ils en bénéficieront encore plus à l'avenir. Ces programmes sont là pour cela.

**L'hon. Steven Blaney:** Combien le gouvernement a-t-il investi dans Facebook au cours de la dernière année?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Je vous invite à poser la question à Facebook ou à Services publics et Approvisionnement Canada.

**L'hon. Steven Blaney:** Si vous n'avez pas la réponse sous la main, monsieur le ministre, vous pourriez nous la fournir plus tard aujourd'hui ou d'ici quelques jours.

**La présidente:** Pouvez-vous m'expliquer le motif de votre question, monsieur Blaney?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Cette question devrait être posée à Services publics et Approvisionnement Canada. Ce n'est pas mon ministère qui achète de la publicité.

**La présidente:** Vous avez donc répondu, monsieur le ministre.

**L'hon. Steven Blaney:** Il est question ici d'aider les médias. Or, les dépenses publicitaires se déplacent vers de nouveaux fournisseurs. Au lieu de contribuer par une échappatoire au problème de l'érosion des revenus publicitaires de nos hebdomadaires et de nos médias traditionnels, pourquoi ne vous attaquez-vous donc pas à la source de ce problème?

Deuxièmement, que répondez-vous aux Amis de la radiodiffusion lorsqu'ils disent que le gouvernement se fait actuellement complice de cette érosion puisqu'il accorde des avantages fiscaux aux compagnies qui achètent de la publicité auprès des fournisseurs de service Internet et des Facebook de ce monde?

• (1725)

**La présidente:** Le problème, c'est que...

**L'hon. Steven Blaney:** Excusez-moi, madame la présidente, mais la question ne vous est pas adressée. Elle est adressée au ministre, duquel j'aimerais une réponse.

**La présidente:** Je le sais bien, mais vous avez dépassé les cinq minutes qui vous ont été allouées.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Le temps passe toujours très vite avec M. Blaney.

**L'hon. Steven Blaney:** Madame la présidente, j'aimerais recevoir des réponses écrites, si possible.

**La présidente:** Le ministre a déjà répondu à la plupart de vos questions.

**L'hon. Steven Blaney:** Non, il n'y a pas répondu. Je ne sais toujours pas combien d'argent le gouvernement investit dans Facebook. Je ne sais pas non plus ce qu'il répond aux Amis de la radiodiffusion sur les subventions sous forme d'avantages fiscaux que le gouvernement accorde aux Facebook et aux Google de ce monde.

**La présidente:** Le ministre a bien répondu à la première question en disant que cela concerne un autre ministère.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur Blaney, si j'étais impoli, je dirais que vous n'aviez rien fait pendant 10 ans. Mais je ne le dirai pas.

**La présidente:** Nous passons à M. Long pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.):** Merci, madame la présidente. C'est difficile à suivre.

Merci d'être venu cet après-midi, monsieur le ministre. Merci pour votre présentation et pour votre engagement envers le Canada et pour tout ce que vous faites pour l'ensemble des Canadiens.

Comme vous le savez, c'est dans ma circonscription, Saint John—Rothesay, que se trouve la plus ancienne ville constituée au Canada. Elle possède donc une multitude de biens patrimoniaux d'importance nationale. Avant les dernières élections, j'ai fait campagne sur la question du développement, de la revitalisation et de la remise en valeur de ces biens patrimoniaux. J'ai voyagé de par le monde lorsque je travaillais en aquaculture, et si j'ai bien appris une chose, c'est que les pays européens embrassent leur histoire. Ils en font la promotion. Ils célèbrent leur histoire et investissent dans leur patrimoine. Il va sans dire que, dans ma circonscription, on est très motivé à travailler avec le ministère du Patrimoine canadien dans

l'espoir d'obtenir des investissements dans la préservation de nos biens historiques et patrimoniaux.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous donner une idée générale des investissements du gouvernement fédéral dans les biens patrimoniaux par l'entremise du Fonds du Canada pour les espaces culturels et nous expliquer en quoi ces investissements portent déjà fruit et ont le potentiel d'en porter encore davantage dans les collectivités du Canada entier, y compris dans ma circonscription?

Merci.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Tout à fait.

Comme vous le savez déjà, nous avons investi 300 millions de dollars de plus dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels sur les 10 prochaines années. Cela revient donc à 30 millions de dollars de plus par année. Pourquoi? Parce que c'est une initiative extrêmement importante. Elle nous a permis d'investir dans de petits projets. Il y en avait un dans la région du Québec — si je me souviens bien, une structure à Lavaltrie a reçu 150 000 \$ pour remplacer toutes ses lumières et ses systèmes audio.

Nous avons également pu investir dans des projets de plus grande envergure, dont certains s'élevaient à quelques millions de dollars. Dans votre circonscription, par exemple, nous avons accordé 925 000 \$ au théâtre Imperial à Saint John pour des rénovations et des améliorations à la scène et aux systèmes audio. Pour sa part, la Saint John Theatre Company a reçu 63 000 \$. Dans votre province, Fredericton a reçu 500 000 \$ pour la Galerie d'art Beaverbrook. Ce sont des investissements stratégiques importants que nous effectuons.

**M. Wayne Long:** Merci pour votre réponse. Merci pour ce que vous faites pour tous les Canadiens, monsieur le ministre.

Je cède maintenant la parole à Mme Dhillon.

[Français]

**Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Merci d'être venu ici, monsieur le ministre.

J'aimerais parler de multiculturalisme. En tant que femme québécoise provenant d'une minorité visible, je me pose la question suivante: comment le financement destiné à lutter contre le racisme et à favoriser le multiculturalisme peut-il aider d'autres personnes comme moi à trouver leur propre place ici et dans d'autres sphères d'influence?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Merci de votre question, madame Dhillon.

Comme je le mentionnais plus tôt — à M. Hogg, je crois —, on assiste de nos jours à une recrudescence de la discrimination, des propos haineux et de diverses formes de racisme.

Nous avons donc décidé de réagir. Nous avons consulté partout au pays plus de 600 personnes et 400 groupes différents. Nous avons rencontré des experts, mais aussi des victimes de racisme ou de discrimination. Nous avons ensuite mis sur pied un programme que j'aurai bientôt l'occasion de vous présenter, une fois que je l'aurai soumis au Cabinet.

Nous lancerons plusieurs projets très concrets. Par exemple, dans le domaine de la justice, comment renverser cette tendance d'une surreprésentation de certaines catégories de gens, comme les Noirs ou les Autochtones, dans la population carcérale? Comment faciliter l'accès à l'emploi pour les gens dont le nom ou la couleur de peau sont différents? Comment favoriser l'inclusion sociale? Tout cela va être expliqué en détail dans le plan de lutte antiracisme que nous allons présenter sous peu et pour lequel nous avons déjà prévu un financement considérable de 45 millions de dollars.

• (1730)

**Mme Anju Dhillon:** Me reste-t-il un peu de temps, madame la présidente?

**La présidente:** Il vous reste une minute, madame Dhillon.

**Mme Anju Dhillon:** D'accord.

Le plan que vous allez bientôt dévoiler va-t-il aussi aborder l'intersectionnalité, dont je viens de parler? Je suis une femme issue d'une minorité visible. N'oublions pas non plus les gens de la communauté LGBTQ. Tout cela sera-t-il abordé?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Absolument. L'intersectionnalité a été soulevée de façon assez régulière durant nos consultations,

auxquelles ont participé des secrétaires parlementaires, des députés fédéraux et des gens de partout au pays.

Beaucoup de personnes qui vivent cette intersectionnalité sont venues témoigner. Je pense notamment à cette femme, noire et homosexuelle. Elle fait face à l'effet cumulatif de toutes ces barrières qui freinent ses inspirations, en plus de limiter son développement personnel et de réduire son choix d'emplois. Sans pouvoir entrer dans le détail à ce moment-ci, sachez que toutes ces questions sont abordées dans notre plan.

**Mme Anju Dhillon:** Je vous remercie, monsieur le ministre.

[Traduction]

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur le ministre. C'était un grand bonheur de vous accueillir.

[Français]

Merci aussi à vous deux, madame Laurendeau et monsieur Francis.

[Traduction]

Ce fut un plaisir de vous retrouver tous aujourd'hui.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>